

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes de premier cycle
Études des conflits et droits humains

Faculté des sciences sociales

Période visée par l'évaluation périodique : 2021-2022

Date : 23 mars 2023

I. Programme évalué

- Baccalauréat en sciences sociales (B.Sc.Soc) spécialisé Études des conflits et droits humains

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le rapport d'évaluation final du programme ci-haut mentionné a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport du comité d'évaluation externe rédigé à la suite de leur visite virtuelle, ainsi que (c) les commentaires de la doyenne, Victoria Barham, du directeur de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales, Roland Paris, la personne responsable de l'évaluation du programme, Marie-Ève Desrosiers, sur les documents susmentionnés.
- La visite, qui a eu lieu le 8 novembre 2022, a été menée par Anessa L. Kimball de l'Université Laval, Département de science politique, ainsi que par Christian Leuprecht du Collège militaire royal du Canada, Département de science politique.
- La visite a été effectuée virtuellement. Les examinateurs ont reçu un rapport d'autoévaluation complet qui avait été présenté et discuté lors de l'assemblée de l'école avant d'être révisé.
- Les évaluateurs ont rencontré les groupes et personnes suivants : 1) Aline Germain-Rutherford, vice-provost aux affaires académiques ; 2) Victoria Barham, doyenne de la Faculté des sciences sociales, et Hélène Pellerin, vice-doyenne aux études de premier cycle de la Faculté des sciences sociales ; 3) Roland Paris, directeur de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales, et Marie-Ève Desrosiers, responsable de l'évaluation du programme ; 4) des professeurs à temps plein et à temps partiel ; 5) des étudiants et des représentants de l'association étudiante ; 6) des membres du personnel administratif.

III. Sommaire des rapports sur la qualité du programme¹

MISE EN VALEUR DES FORCES ET IDENTIFICATION DES DÉFIS

Forces

- Excellence du corps professoral.
- Les personnes étudiantes expriment leur satisfaction quant aux interactions et à la disponibilité du corps enseignant, ainsi qu'à l'expertise et à la diversité des compétences des professeur.e.s. Cela contribue à l'aspect multidisciplinaire du programme et à la variété des cours proposés.
- Pertinence du programme pour la société du fait des réflexions fondamentales sur les droits de la personne et la résolution des conflits.

¹ Selon l'ensemble des documents préparés lors du processus d'évaluation, fréquemment cités de manière textuelle.

- La situation géographique de l'université offre aux étudiants des possibilités exceptionnelles d'accéder à des stages, des expériences d'apprentissage, des conférences et des activités dans la capitale du Canada.
- Un effort de diversification des programmes d'études est en cours de réalisation afin d'inclure des approches non coloniales. Par exemple, un cours sur le racisme a été mis en place pour les personnes étudiantes en fin de parcours et l'école planifie de rapidement mettre en place un cours sur les politiques autochtones afin d'optimiser l'alignement avec le plan stratégique de décolonisation de l'université.

Défis

- Alors que l'évaluation du programme académique indique un bon alignement des résultats d'apprentissage du programme (RAP) dans plusieurs cours, ceci ne semble pas être fait de façon systématique puisque l'intégration des RAP dans certains cours n'est faite que de manière minimale. De plus, l'apprentissage expérientiel, les considérations éthiques et les approches non coloniales ainsi que celles liées aux méthodes quantitatives sont dans l'ensemble très peu intégrés. Spécifiquement :
 - Apprentissage expérientiel : Plusieurs membres du corps professoral sont actifs dans la recherche sur des thèmes qui permettraient de faciliter l'apprentissage expérientiel avec les gouvernements et les parties prenantes de l'ECH. La direction de l'ESAPI et son équipe travaillent à l'intégration d'apprentissage expérientiel tels que les programmes coopératifs, les séjours d'études à l'étranger, les simulations et les stages. Ce travail est en cours et devra être poursuivi.
 - Potentiel pour une actualisation du matériel couvert par le programme quant aux aspects de défense et de sécurité (ex. pas de cours sur la stratégie militaire, l'analyse stratégique ou l'étude scientifique des conflits et des processus de paix). L'examen des syllabus indique également le peu/manque d'emphase mis sur la théorie de la négociation, des modèles de négociation et de la *théorie des jeux*, et ce malgré l'intérêt grandissant du domaine et de la littérature sur les relations internationales et les sciences politiques.

IV. Améliorations aux programmes²

Les programmes ici évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le niveau de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations suit celle du rapport d'évaluation externe.

Recommandation 1 : Optimiser l'adéquation entre les instructeurs et les assistants d'enseignement, en termes d'aptitudes et de compétences linguistiques.

Recommandation 2 : Fournir des ressources (y compris des correcteurs) pour aider les professeur.e.s anglophones à développer des versions françaises de leurs cours et/ou à enseigner en français.

Recommandation 3 : Envisager un co-enseignement des cours obligatoires d'introduction par les professeur.e.s responsables francophones et anglophones afin d'assurer la cohérence du matériel entre les cours.

Recommandation 4 : Une professeure régulière ou un professeur régulier supplémentaire capable d'enseigner les cours de quatrième année en français pourrait être nécessaire, car ces cours sont enseignés par des personnes contractuelles.

² Basé sur le rapport d'évaluation externe.

Recommandation 5 : Institutionnaliser l'apprentissage expérientiel dans le curriculum grâce à un programme dédié et/ou des cours ciblés évaluant l'apprentissage à travers toutes les années du programme.

Recommandation 6 : Poursuivre la décolonisation et la diversification du programme d'études; intégrer un cours au choix au niveau supérieur sur les droits et la gouvernance des peuples autochtones.

Recommandation 7 : Générer des résultats d'apprentissage pour les quatre années du programme et des cours de chaque année afin de réduire les redondances, de mieux relier la théorie à la pratique et de transmettre de manière plus systématique des compétences pratiques.

Recommandation 8 : Intégrer des possibilités d'apprentissage diversifiées et expérientielles dans le programme, dans la manière dont les cours sont donnés et dans l'amélioration et l'intégration des possibilités d'enrichissement des étudiants en dehors de la salle de classe.

Recommandation 9 : Assurer des résultats équitables dans des cours identiques dans les deux langues officielles grâce à une analyse basée sur des données des taux de réussite des étudiants dans tous les cours.

Recommandation 10 : adopter une approche beaucoup plus systématique pour que les membres de l'École enseignent régulièrement dans le programme ECH, et ce dans les deux langues officielles.

V. Conclusion

Le programme d'études sur les conflits et les droits humains se distingue par son caractère interdisciplinaire et novateur. En plus d'être attrayant pour les personnes étudiantes de premier cycle, le programme présente un attrait considérable pour les deux publics cibles linguistiques de l'Université d'Ottawa. De plus, les étudiantes et les étudiants semblent particulièrement apprécier les membres réguliers du corps professoral du programme et la diversité de leur expertise. Cependant, il semble y avoir un décalage entre les attentes et l'expérience réelle. C'est pourquoi des recommandations ont été formulées sur la base de ces constats.

Compte tenu de cette évaluation favorable, les membres du comité tiennent à exprimer leur gratitude à tous les participants qui ont contribué à l'évaluation du programme. Ils félicitent l'unité pour la rigueur du travail accompli et la qualité du rapport d'autoévaluation, ainsi que celle du rapport produit par le comité d'évaluation externe.

Calendrier et échéances

Un rapport de progrès devra être soumis avant le 15 décembre 2025. Le prochain cycle d'autoévaluation aura lieu dans sept ans au maximum, soit en 2028-2029. Le dossier d'autoévaluation doit être soumis au plus tard le 15 juin 2028.

Réponse et plan d'action de l'unité

Faculté :

- Faculté des sciences sociales

Département :

- École supérieure d'affaires publiques et internationales

Programmes évalués :

- B.Sc.Soc. spécialisé Études des conflits et droits humains

Cycle d'évaluation :

- 2021-2022

Date :

- 17 février 2023

Commentaires généraux :

Le 11 janvier 2023, le programme Études des conflits et droits humains (ECH), géré par l'École supérieure d'affaires publiques et internationales (ESAPI), a été informé du rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement heureux de l'évaluation positive de notre programme de premier cycle. Puisque le programme se veut une expérience de formation exceptionnelle pour les étudiantes et étudiants, nous avons été ravis que le rapport d'évaluation externe en fasse état. L'équipe d'évaluation a souligné que « les impressionnantes forces du programme résident dans son intérêt pour la société, se matérialisant par des réflexions fondatrices sur les droits et la résolution de conflits, ainsi que les aspects concrets de l'apprentissage étudiant et l'excellence de la faculté d'attache. » On ajoute dans le rapport que « le programme ECH est un programme populaire et distinctif de grande qualité enseigné par un excellent personnel, et dont la communauté étudiante est largement satisfaite. »

Le rapport comporte dix recommandations, dont sept sont considérées comme hautement prioritaires ou urgentes. Nous prenons au sérieux chacune des recommandations, et avons déjà commencé à en appliquer certaines. Voici donc notre plan d'action à la lumière des dix recommandations en vue de parfaire le programme.

Recommandation 1 : Optimiser le jumelage entre instructrices et instructeurs et assistantes et assistants d'enseignement en fonction des aptitudes et des compétences linguistiques.
<p>Réponse de l'unité : Les recommandations 1 à 4 visent à ce que suffisamment de cours soient offerts en français et en anglais, à ce que la qualité et le contenu des cours soient équivalents dans les deux langues, et à ce que l'enseignement en français soit plus constant et moins tributaire d'un personnel enseignant non permanent. Comme l'indique notre rapport d'autoévaluation, nous prenons ces impératifs au sérieux. Nous avons d'ailleurs commencé à prendre différentes mesures en ce sens avant l'autoévaluation.</p> <p>Nous sommes heureux d'annoncer qu'en janvier 2023, l'ESAPI a ajouté au corps professoral un nouveau membre francophone régulier, ce qui vient renforcer les capacités d'enseignement en français du programme et atténue le recours au personnel non permanent (voir aussi la recommandation 4).</p> <p>En outre, soulignons que nous offrons – et continuerons d'offrir – chaque année tous les cours obligatoires dans les deux langues.</p>
<p>Réponse du décanat : Je confirme que l'embauche faite par l'ESAPI contribuera sensiblement à ce que son corps professoral permanent participe dans une mesure adéquate au programme. Je tiens également à souligner les efforts déployés à la direction pour que la grande majorité des professeurs et professeurs de l'ESAPI donnent <i>au moins</i> un cours de premier cycle, ce qui signifie que beaucoup d'autres contribueront à l'offre du programme ECH, ou enseigneront dans d'autres départements des cours optionnels accessibles aux personnes inscrites au programme.</p>
Degré de priorité* : 1
<p>Actions à entreprendre : Répertorier les assistantes et assistants d'enseignement possédant les compétences méthodologiques (qualitatives et/ou quantitatives, le cas échéant) et linguistiques nécessaires à chaque cours.</p>
Responsables : Personnel enseignant du programme
Échéance : Août 2023, décembre 2024, avant l'embauche des assistantes et assistants d'enseignement
Modification du programme? Non
Degré de priorité : 1
<p>Actions à entreprendre : Affecter les assistantes et assistants d'enseignement en fonction des compétences que requièrent les cours, surtout sur le plan linguistique, et en fonction de la formation en méthodologie lorsque nécessaire.</p>
Responsables : Personnel administratif de l'ESAPI
Échéance : En continu, à compter d'août 2023
Modification du programme? Non

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>Recommandation 2 : Fournir les ressources nécessaires (y compris des assistantes et assistants à la correction) pour que le personnel professoral anglophone puisse créer une version française des cours, ou enseigner en français.</p>
<p>Réponse de l'unité : Il convient de noter que le personnel enseignant peut obtenir une formation linguistique à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa. Le fait de fournir au personnel enseignant anglophone des ressources <i>supplémentaires</i>, par exemple des assistantes et assistants à la correction, pourrait certes l'aider à créer et à donner de nouveaux cours en français. L'unité n'a toutefois pas de telles ressources. Il s'agit ici d'un vaste dossier qui touche la Faculté et l'Université.</p>
<p>Réponse du décanat : Le décanat appuie la stratégie de l'École, et propose que les professeures et professeurs appelés à préparer de nouveaux cours en français songent à offrir un cours de recherche dirigée l'année précédente, et fassent participer deux ou trois francophones de 4^e année à la création du matériel. L'expérience pédagogique serait particulièrement précieuse pour les étudiantes et étudiants, qui apporteraient une aide tangible à leur enseignante ou enseignant dans la création de matériel innovant.</p>
<p>Degré de priorité* : 2</p>
<p>Actions à entreprendre : Explorer la possibilité d'offrir un soutien supplémentaire au personnel professoral pour la création et l'enseignement de cours dans leur deuxième langue.</p>
<p>Responsables : Direction de l'ESAPI et coordination du programme ECH</p>
<p>Échéance : Automne 2023</p>
<p>Modification du programme? Non</p>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>Recommandation 3 : Envisager l'enseignement conjoint pour les professeures et professeurs francophones et anglophones responsables des cours obligatoires d'introduction pour assurer l'uniformité du matériel utilisé.</p>
<p>Réponse de l'unité : Voir le commentaire précédent.</p> <p>Comme il est indiqué ci-dessus, l'équipe d'évaluation recommande d'améliorer l'uniformité des cours en français et en anglais. Nous convenons qu'il est essentiel que les deux cohortes puissent jouir d'une expérience équivalente. Voilà l'une des raisons pour lesquelles l'ESAPI a entrepris d'agir pour que l'ensemble du corps professoral ait l'expertise nécessaire pour contribuer régulièrement au programme ECH.</p>
<p>Réponse du décanat : Notons que la Faculté a investi dans le déploiement de DeepL Pro, ce qui vient complètement changer la donne chez le personnel enseignant qui peut ainsi fournir des textes <i>en français</i> alors qu'ils n'existent qu'en version anglaise (et vice-versa). Nous pouvons ainsi véritablement incarner notre bilinguisme et notre biculturalisme, et rendre le coenseignement de cours d'introduction beaucoup plus accessible aux professeures et professeurs qui ne sont pas entièrement à l'aise dans les deux langues.</p>
<p>Degré de priorité* : 1</p>
<p>Actions à entreprendre : Répertorier tous les membres du personnel enseignant en mesure de participer au programme ECH, ainsi que les cours qu'ils pourraient donner.</p>
<p>Responsables : Direction de l'ESAPI, coordination administrative de l'ESAPI, coordination du programme ECH</p>
<p>Échéance : Automne 2023</p>
<p>Modification du programme? Non</p>
<p>Degré de priorité : 1</p>
<p>Actions à entreprendre : Favoriser la coordination enseignante pour les pendants français et anglais des cours de première et de deuxième année pendant la préparation des plans de cours en vue d'harmoniser l'enseignement.</p>
<p>Responsable : Coordination du programme ECH</p>
<p>Échéance : Automne 2023 et hiver 2024</p>
<p>Modification du programme? Non</p>

<p>Recommandation 4 : Il pourrait s'avérer nécessaire de recruter une nouvelle professeure ou un nouveau professeur régulier capable de donner les cours de quatrième année en français, puisque l'enseignement de ces cours est confié à contrat.</p>
<p>Réponse de l'unité : Nous avons embauché un nouveau membre du corps professoral régulier en janvier 2023, capable d'enseigner en français et se spécialisant dans les droits humains. Non seulement allons-nous pouvoir offrir plus de cours en français par un personnel enseignant <i>régulier</i>, mais aussi cette personne pourra-t-elle couvrir le volet des droits humains et d'autres thèmes qui gagnent en importance, par exemple le droit environnemental et les nouvelles technologies.</p> <p>L'ESAPI a également obtenu une nomination à long terme pour cinq ans, ce qui contribuera à stabiliser l'enseignement en français dans les prochaines années.</p>
<p>Réponse du décanat : Le décanat appuie la stratégie de l'École. L'Institut de l'environnement, qui fait partie de l'ESAPI, pourra également contribuer à répondre aux besoins en lien avec le droit de l'environnement.</p>
<p>Degré de priorité* : Déjà mis en application</p>
<p>Actions à entreprendre : La recommandation a été mise en application.</p>
<p>Responsables : S.O.</p>
<p>Échéance : S.O.</p>
<p>Modification du programme? S. O.</p>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>Recommandation 5 : Institutionnaliser l'apprentissage expérientiel comme composante du cursus par un programme particulier et/ou des évaluations et des cours ciblés pour toutes les années du programme.</p>
<p>Réponse de l'unité : Élargir l'éventail d'activités expérientielles est un but que partagent la Faculté des sciences sociales et l'ESAPI. Actuellement, la Faculté travaille de concert avec ses unités pour accroître les options. Un membre du noyau professoral du programme ECH a participé à des rencontres facultaires sur l'apprentissage expérientiel.</p> <p>Cela dit, au fil des ans, nombreux sont les instructeurs et instructrices du programme ECH qui ont intégré l'apprentissage par l'expérience à leurs cours, ce qui montre qu'il y a un vif intérêt au sein du programme à offrir ce type d'expérience aux étudiantes et étudiants. Nous sommes donc en accord avec la recommandation et comptons élargir les activités expérientielles dans le programme ECH, idéalement de la première à la dernière année, en vue d'offrir des occasions d'apprentissage en dehors des salles de classe.</p> <p>Nous avons le plaisir d'annoncer qu'en février 2023, l'ESAPI a désigné une personne qui dirigera de manière permanente les initiatives d'apprentissage expérientiel, et qui assumera un rôle de liaison avec la Faculté et autres.</p>
<p>Réponse du décanat : De concert avec la vice-provost aux affaires académiques, la Faculté s'attache activement à créer des parcours d'apprentissage expérientiel intensifs, espérant vivement que le programme ECH sera l'un des premiers à offrir ce genre de parcours. Cela permettrait, à notre avis, de réellement distinguer notre programme des programmes analogues offerts dans d'autres universités, francophones comme anglophones.</p>
<p>Degré de priorité* : 1</p>
<p>Actions à entreprendre : Recenser toutes les possibilités d'apprentissage expérientiel existant actuellement au programme ECH, et en informer le corps enseignant.</p>
<p>Responsables : Comité du programme ECH, coordination du perfectionnement professionnel de l'ESAPI</p>
<p>Échéance : Automne 2024</p>
<p>Modification du programme? Non</p>
<p>Degré de priorité : 1</p>
<p>Actions à entreprendre : Aider le personnel enseignant du programme à concevoir des activités d'apprentissage expérientiel inédites et pérennes (cours de recherche sur le terrain, nouvelle mouture de simulation des Nations Unies, etc.).</p>
<p>Responsables : Comité du programme ECH, coordination du perfectionnement professionnel de l'ESAPI</p>
<p>Échéance : Hiver 2024</p>
<p>Modification du programme? Non</p>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 6 : Poursuivre la décolonisation et la diversification du curriculum; intégrer un cours optionnel aux années supérieures sur les droits et la gouvernance autochtones.
<p>Réponse de l'unité : Ces dernières années, la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa a consacré beaucoup d'efforts et de ressources sur la question de la décolonisation des curriculums dans l'ensemble des unités, ce qui s'est notamment traduit par l'embauche de deux spécialistes des Premières Nations pour appuyer la mise en place de stratégies de décolonisation propres aux unités.</p> <p>Dans cet esprit, avant la visite de l'équipe d'évaluation, l'ESAPI a conçu une stratégie sur l'autochtonisation et la décolonisation, confiant sa supervision à la professeure ou au professeur qui assumera le rôle de responsable de l'autochtonisation et de la décolonisation. De leur côté, la coordination du programme ECH et le comité de programme ont amorcé une réflexion sur la mise en œuvre des initiatives de décolonisation dans le contexte des études des conflits et droits humains. Nous avons déjà créé un cours de deuxième année intitulé Politique autochtone et droits humains, et ajouterons des cours sur les thèmes autochtones d'autres départements aux cours au choix qui s'offrent aux étudiantes et étudiants du programme. Récemment, nous avons ajouté un cours d'anthropologie et un cours d'études autochtones. En outre, nous allons nous pencher sur les manières d'intégrer des éléments de décolonisation aux cours ECH, lorsqu'il y a lieu de le faire. Quelques membres du corps enseignant ont déjà entamé ce travail.</p>
<p>Réponse du décanat : Le décanat applaudit l'approbation récente de la stratégie sur l'autochtonisation et la décolonisation de l'ESAPI, et estime que celle-ci permettra une avancée significative en vue d'un objectif crucial. D'autres départements, dont l'École d'études politiques, ajoutent également des cours potentiellement pertinents pour les étudiantes et étudiants du programme ECH. À n'en pas douter, l'ESAPI fera le nécessaire pour que ses étudiantes et étudiants y aient accès. J'encourage l'École à rendre au minimum 3,0 crédits obligatoires pour le programme ECH au moment qu'elle jugera propice.</p>
Degré de priorité* : 1
Actions à entreprendre : Intégrer un cours sur les droits autochtones, en anglais et en français.
Responsables : Coordination du programme ECH, personnel enseignant du programme
Échéance : Le cours se donne déjà en anglais. Nous espérons l'offrir en français dans l'avenir.
Modification du programme? Non
Degré de priorité : 2
Actions à entreprendre : Poursuivre des discussions avec le personnel enseignant du programme ECH, le comité de programme et les spécialistes en contenu de la Faculté au sujet de l'intégration de nouveaux éléments entourant la décolonisation aux cours ECH.
Responsables : Responsable de la décolonisation de l'ESAPI, personnel enseignant du programme ECH, comité de programme
Échéance : Automne 2023
Modification du programme? Non

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 7 : Systématiser les résultats d'apprentissage de programme (RAP) à l'échelle des cours des quatre années afin de réduire les chevauchements, de mieux faire le lien entre la théorie et la pratique, et de développer des compétences pratiques plus systématiquement.
Réponse de l'unité : Dans le cadre de l'autoévaluation du programme ECH, les RAP ont été revus en profondeur, en collaboration avec le personnel enseignant du programme et les conseillères et conseillers en apprentissage de l'Université. Les nouveaux RAP visent précisément à mieux faire le lien entre la théorie et l'application des connaissances, ainsi qu'à faire une place à l'apprentissage pratique et expérientiel. Nous allons maintenant voir à ce que le personnel enseignant intègre ces nouveaux RAP dans les plans de cours et dans la préparation des cours.
Réponse du décanat : Le décanat appuie entièrement la stratégie de l'École.
Degré de priorité* : 1
Actions à entreprendre : Familiariser l'ensemble du personnel enseignant avec les résultats d'apprentissage et commencer à intégrer ceux-ci aux plans de cours.
Responsables : Personnel enseignant, coordination du programme ECH
Échéance : Hiver 2024
Modification du programme? Non

Recommandation 8 : Intégrer diverses activités d'apprentissage expérientiel au programme, à l'enseignement des cours, et en vue de bonifier l'expérience étudiante hors des salles de classe.
Réponse de l'unité : Voir la recommandation 5, qui porte également sur la diversification et la systématisation de l'apprentissage expérientiel.
Réponse du décanat : Voir la réponse à la recommandation 5.

Recommandation 9 : Veiller à ce que les résultats s'équivalent pour les mêmes cours enseignés dans les deux langues officielles en produisant une analyse des données sur les taux de réussite.

Réponse de l'unité : L'équipe d'évaluation propose de systématiser davantage l'analyse d'éventuels écarts dans l'offre des cours en français et en anglais. Cette analyse s'intéresserait aux données historiques des taux de réussite.

Un membre du noyau professoral du programme ECH a accepté de se pencher sur les données existantes et, si besoin est, de continuer d'exercer une surveillance ces prochaines années.

Réponse du décanat : J'encourage la ou les personnes responsables de ce projet à créer un cours de recherche dirigée pour l'aider dans cette analyse.

Degré de priorité* : 3

Actions à entreprendre : Recueillir et analyser les données existantes pour évaluer les éventuelles variations entre les cohortes francophone et anglophone.

Responsables : Comité du programme ECH

Échéance : Automne 2025

Modification du programme? Non

Recommandation 10 : Adopter une approche beaucoup plus systématique de sorte que le personnel professoral de l'ESAPI donne régulièrement des cours ECH, dans les deux langues officielles.

Réponse de l'unité : Les recommandations 1 à 4 portent déjà sur la question des cours ECH donnés par le personnel enseignant régulier et dans les deux langues officielles.

Réponse du décanat : J'ai la conviction que la direction de l'ESAPI fait tout en son possible pour que le personnel enseignant régulier participe à l'offre des cours ECH. En outre, je vois d'un excellent œil la participation du personnel enseignant régulier hors de l'ESAPI, lorsqu'il y a lieu.